

<http://ec-henri-adam-saint-avertin.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1168>



APC

- Administratif - Informations pratiques - Divers -



Publication date: samedi 5 septembre 2020

Copyright © Ecole Primaire Henri Adam - Saint Avertin - Tous droits

réservés

Les APC "Activités Pédagogiques Complémentaires" s'orientent vers 3 axes différents :

-L'Aide personnalisée

-L'Aide au travail personnel

-Les Activités en rapport avec le Projet d'école

et elles ne concerneront qu'un groupe restreint d'élèves, par roulement durant l'année scolaire.

[<http://ec-henri-adam-saint-avertin.tice.ac-orleans-tours.fr/eva//sites/ec-henri-adam-saint-avertin/IMG/UserFiles/Images/20132014/18.Evelyne/Rentree/APC1.jpg>]

Le début de ces APC est fixé à la mi-septembre et les enfants pourront donc en bénéficier pendant la pause méridienne.

Elles auront lieu les lundis et jeudis de 11 h 30 à 12 h 15.

Ces activités seront proposées par les enseignants, aux enfants dont les familles auront précédemment donné leur accord.

[<http://ec-henri-adam-saint-avertin.tice.ac-orleans-tours.fr/eva//sites/ec-henri-adam-saint-avertin/IMG/UserFiles/Images/20132014/18.Evelyne/Rentree/arbre livre.jpg>]

Vous trouverez au cours de l'année, dans le cahier de liaison de votre enfant, un document relatif à ces APC.

Ce dernier devra nous être retourné signé, dans le meilleurs délais. Merci !